



COMMUNE DE SAVIGNY

Préavis de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

06/2012

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement pour l'année 2012 (1^{ère} tranche)

Réf. : FI 1792/BPa
I:\2-finances\classement\1792\CComplémentaires 2012 (1ère tranche).doc

Savigny, le 11 mai 2012

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

En application des dispositions légales, nous sollicitons l'octroi de divers crédits complémentaires pour les dépenses sous-évaluées ou non prévues lors de l'établissement du budget 2012 et dont nous avons déjà connaissance.

2. Rubriques comptables concernées

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012

3. DOMAINES ET BATIMENTS

310. Terrains

310.3189.00 Honoraires et frais divers

<u>Budget 2012</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
0.00	35'000.00	35'000.00

Justification :

Reprofilage et nivellement du terrain se situant au nord du dépôt « La Pâle », ceci afin de bénéficier d'une zone à faible pente (entre 1 % et 2.5 %) sur une surface de 4'500 m².

580. Temples et cultes

580.3141.00 Entretien du bâtiment

<u>Budget 2012</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
7'500.00	13'200.00	20'700.00

Justification :

Remplacement des battants des 4 cloches.

730. Santé publique

730.3525.00 Participation au réseau maman de jour

<u>Budget 2012</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
35'000.00	93'050.00	128'050.00

Justification : Ce crédit se compose comme suit :

- La participation 2010 pour le salaire de la coordinatrice et du soutien administratif se monte à **CHF 13'450.00**.
- Le coût des heures de garde 2011 s'élève à CHF 45'800.00, dont à déduire la provision de CHF 22'000.00, laissant subsister un solde non couvert de **CHF 23'800.00**.
- La participation 2011 provisoire pour le salaire de la coordinatrice et du soutien administratif se monte à **CHF 20'800.00**.
- L'estimation des coûts totaux pour 2012 (heures de garde + salaire de la coordinatrice et du soutien financier) s'élève à CHF 70'000.00, dont à déduire le montant budgétisé de CHF 35'000.00, laissant subsister un solde non couvert de **CHF 35'000.00**.

3. Récapitulation

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012

	<u>Budget 2012</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
310	0.00	35'000.00	35'000.00
580	7'500.00	13'200.00	20'700.00
730	35'000.00	93'050.00	128'050.00
TOTAL GÉNÉRAL	42'500.00	141'250.00	183'750.00

4. Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le préavis municipal n° 06/2012 du 11 mai 2012 ;
Ouï le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

D É C I D E

D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 141'250.00 (cent quarante et un mille deux cent cinquante francs) pour couvrir les dépenses supplémentaires au budget 2012.

Au nom de la Municipalité de Savigny
Le Syndic La Secrétaire

J.-P. Thuillard

I. Sahli

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 mai 2012.

Délégué municipal : M. Jean-Philippe Thuillard, Syndic